

- **Comment analyser  
et choisir un manuel  
de lecture pour le CP?**

Lorsque l'on enseigne en CP, l'appui sur un manuel scolaire de qualité et le suivi rigoureux du guide pédagogique du maître qui l'accompagne sont des facteurs de succès pour réussir l'enseignement de la lecture et de l'écriture. Les constats réalisés depuis près de vingt ans mettent pourtant en évidence que le manuel est trop peu présent dans les classes.

Support le plus légitime pour apprendre à devenir lecteur, le choix d'un manuel par l'équipe pédagogique est toutefois complexe et exige des repères, des clés de lecture et des critères de sélection qui relèvent d'une réelle culture didactique. Les outils proposés ici sont destinés à guider les professeurs dans ce travail exigeant, tant il conditionne la réussite des élèves.

## Qu'est-ce qu'un manuel de lecture ?

### Pour l'élève, un outil d'apprentissage

Le manuel de lecture constitue un support particulier à destination des élèves et répond à un objectif clairement identifié : permettre aux élèves de lire et d'écrire de manière autonome à la fin du CP. Outil de référence soutenant l'apprentissage, il contribue à développer progressivement les compétences de lecteur par le biais d'activités spécifiques dédiées à l'étude du code.

L'appui sur un manuel de lecture s'avère rassurant pour l'élève qui l'identifie comme un élément essentiel de son année de CP. Manipuler régulièrement le livre, se repérer dans l'organisation des pages développent chez l'élève des habiletés de lecteur. Le rapport privilégié entretenu avec le manuel contribue à développer et à cultiver le plaisir d'apprendre à lire, tout comme il autorise l'appropriation pleine et entière de l'acte de lire.

## Pour le professeur et pour l'équipe pédagogique, un guide pour l'organisation de l'enseignement

L'usage du manuel scolaire n'est pas généralisé dans les classes. Dans le rapport de recherche *Lire et écrire (Étude de l'influence des pratiques d'enseignement de la lecture et de l'écriture sur la qualité des premiers apprentissages, Ifé, 2015)* l'enquête révèle que 31 % des enseignants n'utilisent pas de manuel. Or, la construction par le professeur de sa propre démarche pédagogique, et l'élaboration de ses supports d'enseignement personnels, conduisent dans la grande majorité des situations au montage hétéroclite de documents qui interroge la structuration et la cohérence des apprentissages des élèves. Le recours aux photocopies en noir et blanc, sous forme de feuilles dispersées dans des porte-vues ou des classeurs, parfois associées à des documents préparés par le professeur de la classe interroge aussi la façon dont l'élève entre dans le savoir et la culture pour cette première année d'école élémentaire.

L'usage d'un manuel de lecture concourt efficacement à la réussite de l'enseignement de la lecture. Les professeurs y trouveront des appuis nécessaires et rassurants, notamment lorsqu'ils débutent dans une classe de CP.

Chaque manuel de lecture repose sur une démarche pédagogique progressive et structurée qui lui est propre (progression, rythme d'apprentissage, activités, textes, etc.) et présente, selon des proportions variées, les composantes de l'apprentissage de la lecture. Il convient donc d'accorder le temps nécessaire à l'analyse de différents manuels pour retenir le plus pertinent au regard de l'ensemble des éléments proposés.

Le choix du manuel conditionne la planification de l'étude du code qui sera enseignée. La programmation et la progression des correspondances graphèmes-phonèmes (CGP) étudiées, le rythme d'apprentissage, les textes qui sont proposés, influent sur l'entrée de l'élève dans l'apprentissage de la lecture.

Construire un parcours de lecteur cohérent et progressif durant la scolarité de l'élève s'avère indispensable. Ce choix ne peut relever d'un acte professionnel isolé. Il nécessite une réflexion collective au sein de l'équipe pédagogique :

- **pour les professeurs de CP.** L'harmonisation des pratiques (manuel de lecture, progressions des CGP, outils communs), est essentielle pour construire la cohérence des apprentissages. Elle rend lisibles les attendus de l'école aux élèves et à leur famille ;
- **pour les autres professeurs, de l'école maternelle et de l'école élémentaire.** Connaître la démarche proposée par le manuel de CP, la progression des CGP étudiées, les mots référents et les mots-outils utilisés doit interroger :
  - **les professeurs de l'école maternelle sur :**
    - les premières activités à engager sur le code (choix des syllabes puis des phonèmes à identifier à l'oral, représentation ou non du nombre de syllabes orales, codage d'une syllabe cible, de sa localisation, etc.) ;

- les outils communs à construire (affichages, cahiers de syllabes ou de sons, etc.). Les traces de ces premiers apprentissages suivront l'élève à l'école élémentaire ;
- les professeurs de CE1, de CE2 et de cycle 3 sur :
  - les révisions nécessaires jusqu'à la maîtrise du code ;
  - les entraînements pour amener chaque élève à une réelle automatisation.

La culture professionnelle ainsi partagée autour du manuel de lecture permet de prendre appui sur le travail engagé par chacun des membres de l'équipe pédagogique afin de garantir aux élèves, des acquis solides dans l'apprentissage de la lecture et de l'écriture.

## **Pour les familles, un moyen d'accompagner son enfant dans l'apprentissage de la lecture**

Vecteur de motivation et de réussite dans l'apprentissage de l'élève, le manuel rassure les familles, qui sont partie prenante du processus d'apprentissage et participe au développement d'une bonne relation école-famille. Il permet aux parents d'investir le champ scolaire et d'enrichir leur rapport à l'école, de même qu'il contribue à valoriser les apprentissages scolaires. En le consultant, les parents peuvent comprendre comment est structuré l'enseignement et peuvent se repérer dans la progression des correspondances graphèmes-phonèmes étudiées. L'accompagnement de leur enfant dans l'apprentissage du code est facilité et conforte le travail de la classe.

*« Les quelques études qui ont cherché à mesurer l'efficacité des manuels scolaires semblent montrer qu'il s'agit d'un outil efficace, permettant d'accroître la qualité des apprentissages des élèves qui les utilisent. Il est vrai que ces études semblent montrer que les manuels sont surtout efficaces dans les premières années de scolarité, spécialement pour l'apprentissage de la langue. »*

*« Le manuel favorise des échanges autour du savoir, ce qui n'est pas mince dans certains milieux ; son organisation, ses couleurs, prêtent leurs repères à la mémoire, souvent pour le long terme, pour stabiliser des connaissances. »*

**François-Marie Gérard, Le manuel scolaire, un outil efficace, mais décrié dans Éducation & Formation, janvier 2010.**

## Quelle place accorder au manuel dans l'enseignement de la lecture ?

Le manuel sélectionne et ordonne l'apprentissage du code à partir duquel l'enseignement de la lecture est organisé par le professeur en classe.

La réflexion et le travail du professeur, appuyés sur ses compétences professionnelles, sont prépondérants en amont et en aval de l'utilisation du manuel : explicitation systématique du code, mise en œuvre d'activités concourant à sa mémorisation et à son automatiser, complémentarité des activités proposées par le manuel, étayage, différenciation, évaluation, etc.

Le manuel de lecture ne se substitue pas à la démarche d'enseignement dont l'organisation rigoureuse incombe au professeur. Le contenu proposé ne saurait se suffire à lui-même pour développer l'ensemble des compétences en lecture-écriture. Après le choix du manuel, il revient ainsi au professeur d'assurer un équilibre entre les composantes essentielles de l'apprentissage de la lecture (la lecture et la compréhension de l'écrit, l'écriture et l'étude de la langue), mais en veillant à ce que les efforts soient concentrés sur le principe alphabétique en début d'année et, progressivement, sur la compréhension de l'écrit à partir de phrases et de courts textes lus en autonomie par l'élève.

### Activités de soutien à l'apprentissage du code

- les activités de production d'écrits (copie/écriture de mots, de phrases, de textes) ;
- les activités d'observation de la syntaxe et de la morphologie ;
- les activités de vocabulaire (familles de mots, mots de sens proche ou opposé) ;
- les activités de compréhension intégrant la dimension culturelle.

Les **outils associés au manuel de lecture** (guide du maître, livres d'activités) peuvent contribuer à la structuration de l'enseignement de la lecture mais ne constituent pas, à eux seuls, une clé de voûte de la réussite de cet apprentissage. Si le livre du maître permet de comprendre comment le manuel et les activités ont été conçus, **l'utilisation du livre d'activités, quant à elle, n'est pas recommandée**. L'usage du cahier du jour est plus efficace pour travailler le lire-écrire que celui d'un cahier d'activités, appelé aussi fichier de l'élève. Le cahier du jour présente en effet plusieurs avantages : la part d'écriture de l'élève y est généralement plus importante, les modèles d'écriture en cursive sont tracés par le professeur, le contenu est plus étroitement lié aux activités de la classe. Il est le support privilégié des activités d'écriture, de dictée et de copie qui vont, à ce stade, renforcer l'apprentissage de la lecture et de l'orthographe.

## Que doit contenir un manuel de lecture ?

Choisir un manuel de lecture exige de s'assurer avant toute chose de la conformité avec le programme en vigueur. Le professeur doit apprécier la pertinence et la cohérence des apprentissages proposés au regard de celui-ci.

L'étude du code doit être la composante dominante du manuel de lecture au CP. Le contenu proposé doit garantir l'acquisition d'automatismes nécessaires à une maîtrise assurée du codage et du décodage par l'élève. Il doit porter une attention particulière à la construction du principe alphabétique et à l'identification des mots. Les activités de découverte, d'entraînement et de consolidation destinées à ces fins sont nécessairement prégnantes, variées et systématiques.

L'équilibre entre les textes et les illustrations doit être respecté. Les images agrémentent le contenu de la page mais peuvent être des distracteurs pour les jeunes élèves et diminuer significativement la part de texte contenu dans un manuel. Il convient donc de veiller à ce que la place accordée aux illustrations ne se fasse pas au détriment de celle réservée à l'étude du code : les activités de systématisation doivent être privilégiées et proposer à l'élève des temps suffisants d'entraînements à la lecture.

### Le manuel de lecture, deux écueils à éviter :

#### « DISTRAIRE L'ENFANT DE SA TÂCHE PRINCIPALE

De nombreux manuels se présentent explicitement comme « mixtes ». Ils enseignent bien sûr le décodage, mais également bien d'autres choses supposées faciliter la compréhension, le goût de lire, la motivation, etc. Ces activités annexes n'ont parfois strictement rien à voir avec l'enseignement de la lecture. Elles empiètent sur le temps de lecture et détournent l'attention de l'enfant. Rappelons ici que les élèves au CP doivent être engagés dans les activités de lecture au moins 30 minutes par jour. Voici quelques exemples de sources de distraction qui nous paraissent discutables :

- l'insistance sur le nom des lettres. Les noms des lettres (r se dit « aire »), qui sont appris dès la maternelle, ne sont pas forcément reliés à leur prononciation (r se prononce /r/). L'insistance sur le nom des lettres, et non sur leur prononciation, risque de semer la confusion chez l'enfant : comment peut-il comprendre que r+o fait le son /ro/ et non pas « aire-o » ou « héros » ? ;
- la récitation de l'alphabet. Les lettres ne sont pas les chiffres et connaître leur ordre alphabétique ne joue aucun rôle dans la lecture (même s'il sera utile plus tard pour rechercher des mots dans le dictionnaire). Par exemple, quel intérêt de consacrer la quatrième leçon de lecture à « écrire les lettres qui manquent dans l'alphabet » ;

- l'utilisation de l'alphabet phonétique. L'alphabet phonétique est une source de confusion, il n'a strictement rien à faire dans un livre de lecture pour enfants ;
- l'utilisation de contre-exemples. Que penser d'un manuel qui, enseignant le son /u/, s'empresse de dire qu'on ne l'entend pas dans « lundi » ? Lui faire apprendre les exceptions, en même temps que les règles, ne peut que surcharger sa mémoire de travail et induire des confusions ;
- le repérage du contour d'un mot. Certains exercices demandent à l'enfant de repérer le profil global, formé notamment par ses lettres ascendantes et descendantes. Dans l'état actuel des connaissances scientifiques, ces exercices n'ont aucun rapport avec la lecture : celle-ci dépend de l'identification de chacun des lettres, pas de leur contour global, et reste d'ailleurs inchangée quand on passe en majuscules (lapin/ LAPIN) ;
- la fusion des mots ;
- la fabrication de son propre livre. Certains manuels considèrent utile d' « entrer dans le monde de la lecture » en construisant soi-même son livre, etc. non pas en l'écrivant, mais en découpant des pages et en les reliant ! Les activités de travail manuel sont importantes, mais elles ne sont pas de la lecture ;
- les textes dans d'autres écritures. Montrer des phrases en cyrillique ou en arabe constitue sans doute une ouverture culturelle bienvenue, mais cela n'aide en rien à apprendre à lire. Certes, l'enfant doit rapidement prêter attention au sens de lecture, qui va de gauche à droite dans notre alphabet, mais ce n'est pas en lui montrant des contre-exemples qu'on le lui enseigne efficacement.

### DÉTOURNER L'ATTENTION DU CODE ALPHABÉTIQUE

L'enfant doit comprendre que la lecture est basée sur un code qui associe chaque lettre ou groupe de lettres avec un phonème, dans un ordre systématique, de la gauche vers la droite. Ce code n'est pas intuitif et toute tâche qui l'en détourne, non seulement ne l'aide pas mais peut être nuisible en l'orientant vers la mauvaise stratégie. La lecture-devinette est à proscrire dans les premières semaines d'apprentissage. Quand il sera meilleur lecteur et aura bien intégré le principe de ce code, on peut être moins strict car un enfant plus expert pourra faire des hypothèses et donc pourra déduire certains sons en fonction de ce qu'il sait déjà, même s'il ne connaît pas tous les graphèmes présentés.

Ne pas donner à lire des mots ou phrases entières impossibles à décoder par l'enfant.

Exemple : demander aux enfants de distinguer une recette de cuisine d'un article de journal, dès la première semaine, alors que l'enfant ne sait pas lire. Non seulement cette activité n'a rien à voir avec l'apprentissage de la lecture, mais on ne voit pas comment l'enfant peut éviter la devinette pure.

**D'après *Pédagogie et manuels pour l'apprentissage de la lecture*, Conseil scientifique de l'éducation nationale, 2018/9<sup>50</sup>**

50 — [https://www.reseau-canope.fr/fileadmin/user\\_upload/Projets/conference\\_role\\_experimentation\\_domaine\\_educatif/MANUELS\\_CSEN\\_VDEF.pdf](https://www.reseau-canope.fr/fileadmin/user_upload/Projets/conference_role_experimentation_domaine_educatif/MANUELS_CSEN_VDEF.pdf)

## 114 — Comment analyser et choisir un manuel de lecture pour le CP?

Le contenu du manuel doit prendre appui sur un lexique qui tienne compte de la fréquence d'usage des mots. Le lexique choisi permet non seulement à l'élève d'acquérir des mots nouveaux et d'étendre son vocabulaire mais également d'en mémoriser l'orthographe lexicale (mise en évidence des morphèmes lexicaux et grammaticaux, des mots-outils les plus fréquents, etc.). L'acquisition de l'orthographe lexicale et grammaticale participe à l'automatisation de la reconnaissance des mots tout comme à l'accès au sens.

## Focus | Grille d'analyse pour choisir un manuel de lecture

**Le conseil scientifique de l'éducation nationale a défini en fonction des données scientifiques et des analyses de terrain les caractéristiques d'un manuel de lecture en CP.**

Il permet un enseignement systématique des correspondances graphèmes-phonèmes. Chaque leçon introduit une ou quelques correspondances (lettre ou chaîne de lettres et sa prononciation spécifique).

Il privilégie l'enseignement qui va du graphème au phonème pour minimiser la charge de mémoire.

Il ne propose en début d'année qu'une seule relation graphème-phonème à la fois : par exemple, « o » se prononce /o/ (attention aux manuels qui montrent immédiatement toutes les écritures possibles d'un son, ce qui fait trop de choses à retenir).

Il privilégie les apprentissages concentrés en début d'année sur les relations simples et univoques : par exemple des voyelles (a, i, é, ou, on, etc.) et de nombreuses consonnes (b, d, f, j, l, m, n, p, t, v, etc.).

Il ne propose que des mots et des textes décodables (un texte décodable est défini comme un texte contenant une forte proportion de mots réguliers composés de relations graphèmes-phonèmes qui ont déjà été enseignées).

Il accorde une part importante aux activités de décodage accompagnées d'activités d'encodage portant sur les mêmes configurations (exercices d'écriture en parallèle avec la lecture).

Sa progression est rationnelle, du plus simple au plus complexe ; elle est établie selon la fréquence et la régularité des graphèmes (cf tables de fréquence).

L'apprentissage des correspondances graphèmes-phonèmes se fait à un rythme rapide : tempo de 14 ou 15 correspondances étudiées pendant les neuf premières semaines.

Les révisions sont très régulières : éléments appris dans les semaines ou les mois qui précèdent révisés régulièrement pour faciliter la mémorisation et l'automatisation.

Il offre des textes à lire d'une complexité et d'une longueur progressive (structure des textes adaptée aux capacités linguistiques des enfants), variés, attrayants, de plus en plus complexes et abondant des genres diversifiés. Il distingue bien les textes lus par l'adulte et les textes lus par les élèves.

Il distingue clairement les activités qui relèvent de l'enseignement et de l'apprentissage du décodage et de l'encodage, des activités qui relèvent de l'apprentissage du langage et de la compréhension orale et écrite.

Il donne envie de lire, et fait pratiquer intensément la lecture de textes décodables, afin d'automatiser le décodage et de favoriser le développement de la voie lexicale.

Il apporte aux élèves des outils efficaces pour accéder au sens de ce qu'ils lisent, d'abord à l'oral puis en intégrant progressivement l'écrit, en visant le développement du vocabulaire et l'apprentissage des aspects formels du langage (morphologie et syntaxe).

Il facilite l'accès à un vocabulaire riche, voire ambitieux, travaillé d'abord à l'oral, puis, dès que possible, à la fois à l'oral et à l'écrit et constitue un support de qualité pour enseigner le vocabulaire (morphologie des mots, catégorisation et dérivation).

Il favorise l'enseignement explicite de la morphologie flexionnelle (par exemple marques de genre et de nombre les plus fréquentes (par exemple, le « s » final des noms au pluriel, la terminaison « -ent » des verbes, le « e » final des adjectifs au féminin).

Il permet un enseignement explicite et structuré de la compréhension – réfléchir et raisonner sur le contenu des énoncés- clairement identifié, régulier et distinct de l'enseignement du décodage.

- analyser les morphèmes grammaticaux qui indiquent le genre, le pluriel, le temps des verbes, etc ;
- comprendre les mots grammaticaux qui décrivent l'espace (« sur », « sous », « dans », etc.) et le temps (« avant », « après », « pendant », etc.);
- comprendre la causalité ;
- comprendre les références (par exemple, parvenir à déterminer qui est mentionné par un pronom comme « il », « lui », etc.);
- cerner le sens approximatif d'un mot inconnu à partir du contexte ;
- sélectionner la signification d'un mot polysémique dans son contexte ;
- interpréter des structures syntaxiques complexes (relatives, passives, etc.) ;
- savoir distinguer ce qui est dit (l'explicite) et ce qui est implicite. Le travail sur l'implicite permet de travailler différents types d'inférences et d'apprendre à faire la part entre ce que dit le texte et ce que l'on sait ;
- repérer l'idée principale d'un paragraphe, la résumer ou la reformuler avec ses propres mots ;
- dégager l'interprétation essentielle des autres informations accessoires afin de pouvoir répondre à une question.

La partie dédiée à la compréhension peut, le cas échéant, faire l'objet d'un manuel séparé du manuel d'enseignement du code alphabétique.

**D'après *Pédagogie et manuels pour l'apprentissage de la lecture, conseil scientifique de l'éducation nationale, 2018/9*<sup>51</sup>**

51 — [https://www.reseau-canope.fr/fileadmin/user\\_upload/Projets/conference\\_role\\_experimentation\\_domaine\\_educatif/MANUELS\\_CSEN\\_VDEF.pdf](https://www.reseau-canope.fr/fileadmin/user_upload/Projets/conference_role_experimentation_domaine_educatif/MANUELS_CSEN_VDEF.pdf)

## En résumé

- Le choix du manuel de lecture au CP est un acte pédagogique majeur, tant il joue un rôle déterminant dans l'apprentissage de la lecture.
- Il convient de choisir le manuel de lecture au regard des recommandations qui font aujourd'hui consensus sur l'apprentissage de la lecture.
- Il existe un éventail de manuels disponibles, dont certains proposent un apprentissage conforme aux enseignements de la recherche : une étude des correspondances graphèmes-phonèmes les plus régulières et les plus fréquentes dès le début de l'année, des textes déchiffrables, une insistance sur la fluidité du décodage, un enrichissement du vocabulaire, des textes de plus en plus complexes et de genres diversifiés pour le travail de la compréhension, des tâches d'écriture et notamment des dictées menées parallèlement au travail sur la lecture, une initiation à l'orthographe grammaticale.
- L'analyse du manuel retenu, et du guide du maître qui l'accompagne, est essentielle pour travailler toutes les composantes nécessaires à la formation d'un élève en lecture-écriture.